

Juillet/Août 2014

Bois d'Arcy

Le journal

N°108

Le projet Cœur de Ville est supprimé



**BUDGET 2014
0% D'AUGMENTATION
D'IMPÔTS**



**CENTRE AQUATIQUE
DE SAINT-CYR-L'ÉCOLE
TARIFS PRÉFÉRENTIELS
POUR LES ARCISIENS
DÈS LE 12 JUILLET**



**RYTHMES SCOLAIRES
APPLICATION CONTRAINTE
DÈS LA RENTRÉE
DE SEPTEMBRE 2014**



**FOOTBALL
BOIS D'ARCY
PARTENAIRE DU PSG POUR
UN STAGE EXCEPTIONNEL !**

Sommaire

3	VIE MUNICIPALE
4	CADRE DE VIE
5	ENVIRONNEMENT
6 - 7	FINANCES LOCALES
8 - 9	PROJET MUNICIPAL
10	RÉUSSITE ÉDUCATIVE
11 - 13	DOSSIER
14 - 15	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
16 - 17	SPORTS
18	CULTURE
19 - 21	RETOUR EN IMAGES
22	BON À SAVOIR
23	CARNET



CONVICTIONS ET PRAGMATISME

Bertolt Brecht disait : «Celui qui combat peut perdre, mais celui qui ne combat pas a déjà perdu».

Fidèles à cette maxime, nous avons engagé un combat contre l'application des rythmes scolaires à Bois d'Arcy. Il faut savoir aller au bout de ses convictions sans jamais faire preuve pour autant d'entêtement.

Lors de la campagne électorale, nous avons promis aux Arcisiens de faire tout ce qui était en notre pouvoir pour nous opposer à la mise en œuvre de cette réforme car nous estimions, et nous le pensons toujours, qu'elle est inefficace et non financée.

Nous avons tenu notre promesse en votant, par délibération, une demande de report à la rentrée 2015. Malheureusement, nous avons essuyé un refus de la part de l'Inspection Académique qui nous a imposé, de manière unilatérale, cette réforme. Face à l'inquiétude des familles, nous avons décidé, au nom de l'intérêt général, d'accepter, contraints et forcés, d'appliquer de nouveaux rythmes scolaires en accord avec les propositions des fédérations de parents d'élèves.

Cette réforme sera donc appliquée **sans frais supplémentaires**. Nous offrirons aux familles qui le souhaitent la possibilité de laisser leur enfant à la **restauration scolaire le mercredi midi** et ce, même s'il ne reste pas l'après-midi en accueil de loisirs. Surtout, **nous prendrons en charge les enfants handicapés**, oubliés dans cette réforme. Nous nous substituerons ainsi au désengagement de l'État dans ce domaine.

En moins de 3 mois, de belles réussites engagées

Parallèlement, mon équipe et moi-même travaillons au quotidien pour le bien-être de tous les Arcisiens. En moins de trois mois nous avons déjà réalisé de nombreuses actions pour lesquelles nous nous étions engagées :

- suppression du projet démesuré sur le carrefour de la mairie,
 - application du service minimum dans les écoles,
 - 0% d'augmentation d'impôts,
 - création d'une Police Municipale,
 - amélioration du cadre de vie par un renforcement du fleurissement et de la propreté,
 - négociations avec Saint-Cyr-l'École et obtention, en moins de 3 mois, de tarifs préférentiels au centre aquatique pour les Arcisiens dès le 12 juillet ! Mais surtout, ouverture de créneaux de piscine pour tous les écoliers de CP et CE1 dès la rentrée,
 - signature d'un partenariat avec le PSG pour offrir à 30 jeunes Arcisiens un stage de foot exceptionnel à Clairefontaine...
- Et ce n'est qu'un début !

Bois d'Arcy le journal, tous les mois à partir de septembre

Dès la rentrée, vous pourrez retrouver votre journal tous les mois dans votre boîte aux lettres. Nous souhaitons pouvoir vous informer plus régulièrement, et en toute transparence, des projets et actions, mais aussi des différentes manifestations organisées en ville.

En attendant, je vous souhaite, à toutes et à tous, **d'excellentes vacances**.

Philippe BENASSAYA
Maire de Bois d'Arcy

Bois d'Arcy Le Journal n°108

Directeur de la Publication : Philippe Benassaya, Maire - **Crédit photos** : Ville de Bois d'Arcy sauf mention particulière (page 11© Jackin - Fotolia.com) - **Rédacteur en chef** : Myriam de Peretti - **Rédaction** : Frédéric Génipa, Mathilde Capillon, Myriam de Peretti, Sandrine Beurard - **Conception** : Ingrid Pain - **Mise en Page** : Samuel Chauvin - **Impression (7900 ex)** : Imprimerie RAS - **Publication** : Tous les 2 mois - **Distribution (6500 ex)** : ABC Distribution

Pour tout renseignement : Direction de la Communication
01 30 45 86 81 - Courriel : communication@boisdarcy.fr

Hôtel de Ville - 2 avenue Paul-Vaillant-Couturier - 01 30 45 83 83.
www.boisdarcy.fr. Si vous souhaitez prendre rendez-vous avec le Maire ou les élus 01 30 45 83 10.



■ ■ ■ DÉMOCRATIE LOCALE

Le Conseil municipal au service des Arcisiens

Vous trouverez ci-dessous, certaines délibérations prises par le Conseil municipal lors de ses séances des 28 et 29 avril, et 17 juin derniers :

Débat d'Orientation Budgétaire et Budget 2014

Le Conseil municipal a débattu en sa séance du 27 avril, des orientations budgétaires pour l'année 2014, et voté le Budget 2014, le 28 avril (voir article pages 6 et 7).

Motion pour le report de la réforme des rythmes scolaires

Le Conseil municipal a voté une motion demandant le report de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2015, lors de sa séance du 28 avril dernier.

Suppression de la Zone d'Aménagement Concerté «Cœur de Ville»

Le Conseil municipal a, par délibération en date du 17 juin 2014, approuvé la suppression de la ZAC «Cœur de Ville» (voir article page 4).



NOUVEAUX RÈGLEMENTS DES SALLES COMMUNALES

Modification des règlements d'utilisation des salles communales

Le Conseil municipal a délibéré le 17 juin sur la modification des règlements d'utilisation et de prêts des salles Maurice Chevalier, Robert Vigier, Mûcheln et Margouët, du Hall de l'Espace Baragué, des salles associatives de la Tremblaye ainsi que celui de la Salle des Fêtes de la Tremblaye, applicables aux particuliers arcisiens, particuliers et associations non domiciliés sur la ville de Bois d'Arcy, entreprises et comités d'entreprise. Ces changements ont pour objet la bonne marche des services et la meilleure utilisation des locaux.



NOUVEAUX TARIFS POUR LA PROGRAMMATION CULTURELLE

Tarifs de la programmation culturelle 2014-15

Le Conseil municipal a voté la nouvelle grille des tarifs de la programmation culturelle 2014-15 et ceux de la billetterie cinéma. Ils favorisent l'attractivité et l'incitation aux pratiques culturelles, tout en fidélisant le public.

Périmètre scolaire

Afin d'intégrer les lots d'habitation de la Ferme Sainte-Marie et de la rue Voltaire, le Conseil municipal a modifié le périmètre scolaire à compter de la rentrée 2014-15. Ces nouvelles habitations seront ajoutées au périmètre de l'école maternelle Marc Chagall et des écoles élémentaires Vigée-Lebrun et Frédéric Mistral.

Retrouvez l'intégralité des comptes-rendus des conseils municipaux sur www.boisdarcy.fr.



MODIFICATION DU PÉRIMÈTRE SCOLAIRE

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Les listes qui ont recueilli le plus de suffrages sur Bois d'Arcy sont celles conduites par Alain Lamassoure (UMP) - 23,61%, Aymeric Chauprade (FN) - 19,05%, Pervenche Berès (Union Gauche) - 12,64%, Marielle de Sarnez (Union Centre) - 12,05%, Pascal Durand (EELV) - 8,85% et Patrick Le Hyaric (FG) - 5,09%.

Vous pouvez retrouver l'intégralité des résultats des élections européennes de Bois d'Arcy, liste par liste, bureau de vote par bureau, sur www.boisdarcy.fr.

■ ■ ■ ZAC CŒUR DE VILLE

Le projet Cœur de Ville est supprimé

Le Conseil municipal du 17 juin dernier a voté à la majorité la suppression du projet de la ZAC Cœur de Ville.



LE CARREFOUR DE LA MAIRIE

La fin d'un projet de plus de 15 millions d'euros

La suppression de la ZAC Cœur de Ville, très attendue par les Arcisiens, marque l'aboutissement d'un long combat mené depuis des années par la nouvelle équipe municipale. Sur un carrefour saturé, ce projet prévoyait la construction de 370 logements, la reconstruction de la Mairie, l'aménagement d'un marché dit de « plein vent », avec en prime un parking souterrain. Un coût de plus de 15 millions d'euros, non budgétés, qui aurait conduit inévitablement à une hausse des impôts locaux.

Respecter davantage notre cadre de vie

La municipalité en place préfère aboutir à un véritable projet de cœur de ville qui privilégie trois axes fondamentaux : espaces verts, circulations douces et habitat résidentiel de qualité et mesuré, tout en assurant un financement équilibré du projet.

« Le respect de notre cadre de vie est plus important que tout », explique le Maire. L'équipe municipale entend bien offrir aux Arcisiens des services de proximité mais souhaite avant tout préserver leur environnement.

L'équipe municipale a donc tenu ses engagements. En supprimant la ZAC Cœur de Ville, elle ouvre enfin la voie à un nouveau projet, mieux étudié, consensuel et surtout plus réaliste.

"PRENONS LE TEMPS DE DÉFINIR UN NOUVEAU PROJET"

En supprimant la ZAC Cœur de Ville vous annulez de fait le projet engagé par l'ancienne municipalité.

Oui cette délibération marque la fin d'un long combat contre un projet démesuré pour notre ville. La suppression de la ZAC va nous permettre de modifier notre PLU. Nous allons enfin pouvoir discuter, en toute transparence, avec les Arcisiens pour construire ensemble un nouveau projet qui nous ressemble : aéré et convivial avec des espaces verts, des commerces de proximité et de l'habitat résidentiel doux.



Comment allez-vous financer ce projet ?

Tout d'abord, nous n'allons pas nous précipiter. Nous allons rechercher tous les partenariats nécessaires pour mener à bien notre projet. Je souhaite que nous définissions une programmation réaliste et surtout financée. Je me refuse à proposer aux Arcisiens un projet qui entraînerait la commune dans des difficultés financières dont elle n'a pas besoin en ce moment. Les dotations de l'État sont de plus en plus faibles et les aides de Versailles Grand Parc se raréfient. L'heure est donc à l'économie. Nous n'arrêtons pas les projets pour autant. Nous souhaitons juste rester vigilants car nous nous refusons à augmenter les impôts.

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

En cohérence avec la suppression de la ZAC Cœur de Ville, le Conseil municipal a voté, en date du 17 juin 2014, la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU). La Ville organisera une concertation pour associer les habitants mais également les associations locales et autres personnes concernées. Le Conseil municipal sollicitera, si besoin et en fonction des possibilités, le Conseil général des Yvelines et l'État afin d'obtenir des subventions pour la conduite d'études nécessaires à la révision du PLU.

■ ■ ■ FLEURISSEMENT

Créativité au service du cadre de vie

Axe majeur des projets de cette mandature, l'embellissement de notre cadre de vie fait partie des missions du service des Espaces verts. Ainsi, au printemps, des créations ont été réalisées et d'autres seront à venir d'ici la fin de l'année.



DES PERSONNAGES VOUS SALUENT EN VILLE

Des ronds-points agrémentés

Le service des Espaces verts a mis sa créativité au service de l'embellissement de notre cadre de vie. Jeux de couleurs et structures originales agrémentent des ronds-points à la Croix-Bonnet et dans le lotissement. Ces créations ont été réalisées en partenariat avec le Centre Technique Municipal.

Concours des Villes et Villages Fleuris

Dans le cadre de notre participation au Concours des Villes et Villages Fleuris, des marionnettes et des panneaux de signalétique en bois sont apposés sur plusieurs massifs. On ne vous dit pas où ils se trouvent, à vous de les trouver !

Une gestion économe

Cet automne, l'équipe des Espaces verts procédera au changement des plantations. Seront installés des vivaces, des bulbes (narcisses, tulipes, etc.), des graminées et des arbustes. Ce sont des espèces robustes et économes (durée de vie de 5 à 10 ans pour les bulbes) qui garantissent un embellissement de longue durée, dans une logique de développement durable.

FOCUS SUR L'ENTRETIEN DE LA CROIX-BONNET

L'entretien des rues et des espaces verts étaient jusqu'au printemps à la charge de notre aménageur et propriétaire, l'AFTRP. En avril, ces espaces publics ont été rétrocédés à la commune. Cependant, l'ancienne équipe municipale n'avait pas anticipé ces rétrocessions et donc modifié les contrats d'entretien avec la société SEM, mandatée à cet effet. L'équipe en place a donc immédiatement signé un contrat additionnel. Ainsi les voiries, espaces verts et le Canal paysager seront entretenus. Le coût total des opérations s'élève à près de 40 000 € HT. Dès septembre prochain, Jérémie Demassiet, Adjoint au Maire en charge du Cadre de vie et de l'Environnement procédera à la révision complète du marché d'entretien des espaces publics à Bois d'Arcy. Ce nouveau marché comprendra les besoins actuels et à venir pour éviter toute mauvaise surprise de dernière minute.

■ ■ ■ TRAVAUX

" Gérer les urgences "

DANIEL CHERREAU,
ADJOINT AU MAIRE EN
CHARGE DES SPORTS
ET DES TRAVAUX

Vous constatez régulièrement l'état de dégradation de certains bâtiments communaux, anciens comme récents. Qu'en est-il précisément ?

Nous constatons une négligence certaine en matière d'entretien et de rénovation des bâtiments existants depuis plusieurs années. Certains, notamment sportifs, font l'objet de problèmes d'infiltration lors de fortes pluies. Pour des lieux qui accueillent le public, ce n'est ni sécurisant ni confortable. Nous sommes

actuellement en cours d'études pour effectuer rapidement les travaux indispensables qui s'imposent.

Les tennis couverts connaissent depuis plusieurs années un problème d'étanchéité. Il semblerait que la fuite ait enfin été localisée.

Tout à fait ! Malgré de multiples interventions d'entreprises, la fuite n'avait jusqu'à présent pas été trouvée. Nous avons demandé aux pompiers de procéder à un arrosage de la toiture. Après 10 minutes, la fuite a enfin été localisée.

Les travaux ont été réalisés début juillet pour un coût de 870 € TTC. Ainsi, la nouvelle saison débutera dans de bonnes conditions.

Face à ces urgences du quotidien, quelle est votre ligne directrice pour les mois et années à venir ?

Fidèles à notre programme, notre patrimoine sera entretenu et les coûts afférents à cet entretien risquent d'être encore plus élevés à long terme si nous n'anticipons pas dès aujourd'hui. C'est pourquoi, nous allons procéder à une remise en état et à des maintenances régulières des bâtiments. Ceci en considérant l'équilibre budgétaire de la ville.

Consultation publique



À la suite d'une directive européenne, la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc réalise du 21 juillet au 22 septembre une consultation publique dans le cadre du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE). Modalités de la consultation disponibles sur www.versaillesgrandparc.fr ou en mairie au 01 30 45 83 83.

■ ■ ■ BUDGET 2014

0 % d'augmentation des impôts !

Avec plus de 29 millions d'euros, le Conseil municipal a voté le 28 avril dernier le budget de la Ville. Un premier pas qui permettra à l'équipe en place de mettre en œuvre sa politique au service des familles et de l'amélioration du cadre de vie.

À l'heure du désengagement de l'État auprès des collectivités locales, et plus généralement de la baisse des recettes du budget communal, l'équipe municipale a dû faire les choix attendus par les Arcisiens en matière de politique locale. «*Nous avons été élus sur un programme que nous allons mettre en œuvre. Le premier de nos engagements est de ne pas augmenter les impôts malgré un contexte difficile*», affirme Michel Conte, Adjoint au Maire en charge des Finances, des Ressources humaines et des Affaires générales.

Améliorer le cadre de vie

Juste après son élection fin mars, la nouvelle équipe municipale a réorienté son budget communal vers les priorités attendues par les Arcisiens. Le budget 2014 est le premier marqueur de cette volonté intangible d'apporter aux habitants l'amélioration de leur cadre de vie (propreté, fleurissement, etc.) et la sécurité à travers la création de la Police Municipale.

Maîtriser les dépenses et rechercher des financements

Alors que la situation financière de la Ville s'est fortement dégradée, la municipalité s'engage dans une politique volontariste qui s'appuie sur une maîtrise accrue des dépenses. Celle-ci nécessite notamment d'avoir une gestion très fine du personnel, en remplaçant au cas par cas les départs. De même, la recherche de financements extérieurs, de l'intercommunalité jusqu'à l'Europe, est une priorité pour mettre en œuvre les investissements dont les Arcisiens ont besoin.

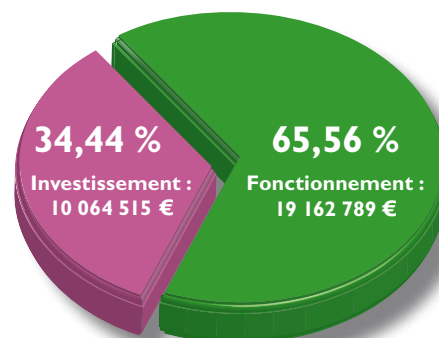


Répartition du budget

Sur la base d'un billet de 100 €, combien d'euros sont dépensés pour :



BUDGET 2014 : 29 227 304 €



TAUX D'IMPOSITION STABLES

16,39%
Taxe d'Habitation

14,74%
Taxe sur le Foncier Bâti

54,46%
Taxe sur le Foncier Non Bâti

Principaux projets pour Bois d'Arcy

Centre Technique Municipal



Fin des travaux du Centre Technique Municipal, rue Abel Gance.

Coût global : 3 655 000 €

Gymnase de la Tremblaye



Construction du nouvel équipement sportif.

Coût global : 4 112 000 €

Cosec



Études sur la rénovation du complexe sportif Jean Moulin.

Coût global : 200 000 €

Police Municipale



Création d'une Police Municipale avec réhabilitation d'un local et recrutement d'un brigadier-chef.

Coût global : 50 000 €

Cadre de vie et environnement



Fleurissement et entretien des espaces verts.

Coût global : 150 000 €

Micro-crèche



Acquisition d'un local pour la réalisation d'une micro-crèche à la Croix-Bonnet.

Coût global : 350 000 €



MICHEL CONTE,
1^{ER} ADJOINT
EN CHARGE DES
FINANCES,
DES RESSOURCES
HUMAINES ET DES
AFFAIRES GÉNÉRALES

"NOUS AVONS LANCÉ UN AUDIT DES FINANCES COMMUNALES"

Quel constat avez-vous fait en arrivant aux finances de la ville ?

Un constat alarmant. Dans le cadre du budget 2014, préparé par l'ancienne municipalité, nous avons un déficit de trésorerie de plus de 800 000 €. En 15 jours, nous avons équilibré cette trésorerie en reportant les travaux du gymnase de la Tremblaye. Ce qui nous a permis de tenir nos engagements (amélioration du cadre de vie, lancement du Cosec, stabilisation de la fiscalité, etc.).

de plus de 50 000 €, tout en supportant l'augmentation de la TVA et à présent la mise en place des rythmes scolaires.

Dans ce contexte, quelles perspectives voyez-vous pour la Ville ?

Le désengagement de l'État ne va pas faiblir dans les années à venir et nous souhaitons privilégier les services aux familles arcisiennes en travaillant sur la diminution des charges. Pour bénéficier d'un regard professionnel extérieur, nous avons lancé un audit des finances communales. Les résultats attendus pour la rentrée nous permettront de bénéficier d'un deuxième avis, gage de sincérité et d'objectivité.

Une bonne nouvelle pour terminer ?

Nous allons faire voter à la rentrée un abattement spécial de 10% sur la taxe d'habitation en faveur des personnes handicapées ou invalides. C'est pour nous, une manière de démontrer notre solidarité, même en temps de crise. Deuxième bonne nouvelle, les enfants arcisiens vont bénéficier de créneaux de natation à la piscine de Saint-Cyr dès la prochaine rentrée.

Avez-vous été confronté à d'autres difficultés ?

Globalement les dépenses augmentent et les recettes diminuent. La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) versée par l'État à la ville de Bois d'Arcy chute de 110 000 € en 2014. La Ville doit s'acquitter d'une augmentation du Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC)

■ ■ ■ BILAN DES 100 JOURS

Un nouveau projet de Ville pour Bois d'Arcy



Depuis son élection, l'équipe municipale est à pied d'œuvre afin de réaliser le projet pour lequel les électeurs lui ont largement accordé leur confiance. Depuis trois mois, sans relâche, le Maire, Philippe Benassaya, écoute, reprend en main les dossiers, organise et décide. Concentré exclusivement sur les attentes des habitants, il entend être le Maire de tous les Arcisiens, avec le soutien actif de son équipe.

Premier bilan positif

Le Maire et son équipe peuvent à présent faire le bilan de leurs 100 premiers jours à Bois d'Arcy. Cette première séquence, souvent décisive pour les élus, est marquée par de nombreuses actions réalisées et d'autres déjà engagées. Travail et réussite sont au cœur même de la dynamique de l'équipe municipale qui applique à la lettre ses principales propositions de campagne.

Supprimer la ZAC et le projet « Cœur de Ville »

Lors de sa séance du 17 juin, le Conseil municipal a délibéré pour supprimer la ZAC Cœur de Ville. Cette action sera suivie du lancement de la modification du Plan Local d'Urbanisme afin de maîtriser l'urbanisation de notre commune.

Maîtriser les impôts locaux

Le 29 avril, le Conseil municipal a voté la stabilisation de la fiscalité pour protéger le pouvoir d'achat des Arcisiens.

Créer une Police Municipale

Dès la fin de l'année, la Police Municipale sera déployée dans ses nouveaux locaux avec un effectif qui sera complété début 2015. La sécurité et la prévention seront au cœur de sa mission de proximité auprès des habitants.

Réussir l'école grâce au numérique...

La réussite scolaire sera bientôt renforcée par la mise en place d'un plan numérique dans les écoles. Une nouvelle direction de l'Économie et du Numérique vient d'être créée à la Ville. Elle va rapidement trouver les partenariats et les financements nécessaires.

...et instaurer le service minimum d'accueil dans les écoles

Le service minimum a été mis en place lors de la dernière grève de la fonction publique, le 15 mai dernier. L'équipe en place ne laissera plus les familles sans solution à l'avenir et assurera le service minimum dans les écoles à chaque fois que cela sera nécessaire.

Améliorer le cadre de vie

De nombreux efforts en matière d'environnement, espaces verts et propreté ont déjà été réalisés pour améliorer notre cadre de vie. Même si le chemin à parcourir reste encore long, les premiers résultats et projets à venir sont très encourageants.

Rénover les installations sportives et notamment le Coséc

Le Conseil municipal du 29 mai a voté les crédits nécessaires pour lancer une étude préalable à la rénovation du Coséc qui nécessite d'importants travaux. D'autres travaux seront réalisés pour entretenir nos équipements sportifs vieillissants. Le gymnase Perdreau, les tennis couverts, le terrain de pétanque... autant de priorités que la municipalité entend remettre au cœur de ses objectifs.



EN COURS

Créer une Maison des associations

Ce nouvel équipement va rapidement voir le jour. Une équipe projet travaille déjà sur le dossier et une proposition sera faite aux Arcsiens, en concertation avec le monde associatif. Très probablement implantée à la Croix-Bonnet pour désenclaver le quartier, cette structure répondra aux attentes des associations.



RÉUSSIR ENSEMBLE LA CROIX-BONNET

Une des priorités de cette nouvelle mandature est de réussir la fin de l'aménagement de la Croix-Bonnet. Pour cela, le Maire a multiplié les rencontres avec l'AFTRP (Agence Foncière et Technique de la Région Parisienne) afin de faire évoluer le partenariat existant. L'objectif étant de privilégier une approche plus environnementale et respectueuse de notre cadre de vie en refusant la densification sur les projets non engagés et en proposant de nouveaux aménagements : aires de jeux, espaces verts, services publics. L'aménageur s'est déjà engagé à revoir sa copie sur les constructions prévues près du Belvédère (plus de maisons et moins d'immeubles en hauteur). Plusieurs nouvelles entreprises devraient également venir compléter la zone d'activité non finalisée. Enfin d'autres équipements publics seront programmés comme une micro-crèche de 10 berceaux, une aire de jeux près du centre équestre, des jardins familiaux en lisière de forêt et même une Maison des associations.

Toujours dans le cadre de ce partenariat, l'AFTRP va davantage concerter avec les habitants. Une réunion publique a d'ailleurs été organisée le lundi 30 juin dernier pour faire part aux riverains des décisions prises sur le traitement des gravats de l'entreprise Watelet. Chacun a pu s'exprimer pour que des solutions soient trouvées pour le bien de tous.

Soutenir la jeunesse avec le Passeport Citoyen

Dès septembre, le Passeport Citoyen pour les 16/25 ans sera effectif. Les jeunes réalisent une action citoyenne, la ville les aide à financer une formation « tremplin » pour leur avenir (permis de conduire, BAFA, etc.).

EN COURS

Améliorer les services publics

D'ici 2015, une nocturne sera mise en place en mairie de 13h30 à 19h30 (jour à définir). Les autres jours et heures d'ouverture resteront inchangés. Un guichet unique, avec un interlocuteur unique lorsque vous effectuez des démarches simples, sera effectif en 2015. Un travail important de dématérialisation des services publics est actuellement en cours.

EN COURS

Obtenir des tarifs préférentiels pour le centre aquatique de Saint-Cyr

À partir du 12 juillet, tous les Arcsiens bénéficieront d'un tarif préférentiel (4,50 € au lieu de 6 € pour les adultes et 3,50 € au lieu de 4,70 € pour les enfants).

FAIT



OFFRIR LA PISCINE AUX ARCSIENS

Après négociations avec la municipalité de Saint-Cyr-l'École, la Ville de Bois d'Arcy a obtenu 2 accords majeurs en faveur des Arcsiens.

À partir du 12 juillet, tous les Arcsiens pourront bénéficier d'un tarif préférentiel au centre aquatique de Saint-Cyr, au même titre que les Saint-cyriens (4,50 € au lieu de 6 € pour les adultes et 3,50 € au lieu de 4,70 € pour les enfants).

Dès la rentrée de septembre, les enfants en classe de CP et CE1 suivront des cours de natation au centre aquatique de Saint-Cyr le lundi matin. Une excellente nouvelle pour les familles dont les enfants étaient privés de piscine à l'école depuis plusieurs années avec la fermeture de la piscine de Fontenay.

Enrichir l'offre sportive par des événements

La municipalité, en partenariat avec la MJC/MPT/L'Abri-Blues, a organisé la retransmission de matches de la Coupe du Monde. Elle s'est également associée avec le Conseil général des Yvelines et la Fondation Paris Saint-Germain pour permettre à 30 jeunes Arcsiens de participer à un stage de football exceptionnel à Clairefontaine. En septembre, la première édition de « Faîtes du Sport » sera organisée au complexe sportif Jean Moulin, en lien avec l'Office Municipal des Sports.

FAIT

RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Une application forcée mais concertée

Face à la décision unilatérale de l'Inspection Académique d'imposer un cadre horaire, la Ville, en concertation avec les fédérations de parents d'élèves, a trouvé un consensus pour pénaliser le moins possible les enfants.



Un compromis trouvé avec l'ensemble des acteurs de l'éducation

Après un échange constructif, mais aussi réaliste, avec les fédérations des parents d'élèves (AIPEBA et FCPE), la Ville est arrivée à la conclusion qu'elle ne souhaitait pas infliger aux enfants un bras de fer avec l'État. Leur bien-être doit rester la priorité, au-delà même des convictions.

Un nouveau cadre validé par les parents d'élèves

Les attentes du gouvernement ont été prises en compte (5 matinées) ainsi que les recommandations de l'Inspection Académique : allongement de la pause méridienne et fin des cours à 16h. Le souhait des directeurs d'écoles d'allonger la matinée travaillée (suite au retour d'expérience à l'école du Parc) a également été pris en compte.

Une année de transition en concertation

L'année scolaire 2014-2015 vivra donc au rythme de cet emploi du temps. S'appuyant sur ses engagements, l'équipe municipale poursuivra, dès septembre, la concertation engagée avec l'ensemble de la communauté éducative. L'objectif sera toujours la recherche de l'intérêt des enfants, tout en préservant les finances communales.

NOUVEL EMPLOI DU TEMPS POUR LES ÉLÈVES

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

Accueil périscolaire
de 7h à 8h30

Classe
de 8h30 à 12h

Pause méridienne
de 12h à 14h15

Classe
de 14h15 à 16h

Sortie d'école
de 16h à 16h30

Accueil périscolaire
de 16h à 19h

Mercredi

Accueil périscolaire
de 7h à 8h30

Classe
de 8h30 à 11h30

Pause méridienne
de 11h30 à 13h30

Sortie
de 13h30 à 13h45
ou

Accueil de loisirs
de 13h30 à 19h



ESTELLE QUARNEAU,
ADJOINTE AU MAIRE
EN CHARGE DE
L'ENFANCE ET DE LA
RÉUSSITE ÉDUCATIVE

"CANTINE LE MERCREDI MIDI, OUVERTE POUR TOUS LES ENFANTS !"

La pause méridienne est allongée.

Qui s'occupera des enfants ?

Les animateurs de la Ville seront présents pour s'occuper des enfants en toute sécurité. Ceci sans aucun frais supplémentaires pour les familles.

L'école se termine à 16h.

Que se passe-t-il ensuite ?

À la fin des cours à 16h, les enfants pourront, soit être récupérés par leurs parents, soit être pris en charge gratuitement par l'équipe d'animation. À 16h30 débiteront les activités périscolaires.

Le mercredi, après l'école que se passe-t-il ?

Après la matinée scolaire, l'ensemble des enfants pourra bénéficier de la restauration scolaire (moyennant le paiement d'un repas). La Ville donne la possibilité aux familles de laisser leurs enfants déjeuner à la cantine, même si ces derniers ne sont pas inscrits en accueil de loisirs l'après-midi. Les parents pourront ainsi plus facilement s'organiser pour venir les chercher entre 13h30 et 13h45. Les enfants inscrits en accueil de loisirs l'après-midi resteront dans les structures d'accueil des écoles (pas de transfert à la Colombe).

Quelle sera la prise en charge des enfants handicapés ?

Dans un souci d'égalité des chances, la Ville prendra financièrement à sa charge les enfants handicapés qui sont actuellement suivis par un assistant de vie scolaire (AVS).



■ ■ ■ SÉCURITÉ

Bois d'Arcy crée sa Police Municipale de proximité

Sur le territoire national, l'État assure notre sécurité. Au niveau local, la ville peut jouer un rôle de prévention en créant une Police Municipale. La nouvelle municipalité a décidé d'agir en ce sens. Grâce à un travail avant tout d'écoute et de présence sur le terrain, la police locale veillera à la tranquillité de tous les Arcisiens.

Bois d'Arcy était jusqu'à aujourd'hui la seule commune du canton et de ses environs à ne pas avoir créé de service communal de sécurité à l'exception des ASVP (agent de sécurité de la voie publique). Leurs compétences en matière de sécurité se limitent à la verbalisation des stationnements et la sécurisation des abords des écoles « Pendant la campagne, nous avons obtenu, du ministère de l'Intérieur, les chiffres sur l'insécurité à Bois d'Arcy. Nous avons été frappés par leur progression. Sans pour autant parler de gravité, car Bois d'Arcy n'est pas non plus une ville dangereuse, nous avons noté que les vols, violences, dégradations et infractions liées aux stupéfiants étaient en constante évolution. J'ai alors demandé à mon Adjoint en charge de la Sécurité, Laurent Brot, de créer rapidement une Police Municipale de proximité au service des Arcisiens », précise Philippe Benassaya, Maire de Bois d'Arcy.



LAURENT BROT, ADJOINT AU MAIRE EN CHARGE DE LA SÉCURITÉ, DE LA CIRCULATION ET DES TRANSPORTS

Agir pour mettre en place une police locale

Laurent Brot travaille, depuis son arrivée, pour créer la Police Municipale qui devrait progressivement se mettre en place et être totalement opérationnelle début 2015. « Nous allons recruter fin septembre un brigadier-chef expérimenté, indispensable à la création de notre police locale de proximité.

Il encadrera les 3 ASVP déjà présents sur la ville ainsi qu'un agent municipal redéployé (pour limiter les coûts dans un premier temps) pour le suivi administratif des dossiers et l'accueil des Arcisiens. L'équipe sera renforcée par l'embauche de 2 ou 3 policiers municipaux supplémentaires au cours de la mandature. Une première phase de travaux va être réalisée dans le pavillon bleu en face de la mairie (sis 3 avenue Paul Vaillant-Couturier), qui deviendra dès la fin de l'année le point d'accueil de notre Police Municipale », ajoute Laurent Brot.

Proximité et prévention

La municipalité souhaite, avant toute chose, que notre Police Municipale effectue un travail de proximité grâce à une parfaite connaissance du territoire communal et de sa population. Elle interviendra à la demande des habitants. «*Nous voulons surtout que nos agents soient présents, de préférence à pied, à l'écoute et à la disposition des Arcisiens*», précise Laurent Brot. «*Nous ne voulons pas de cow-boys mais des personnels expérimentés qui savent gérer toutes les situations*». D'ailleurs, ils ne seront pas armés mais uniquement équipés d'une bombe lacrymogène et d'un tonfa.

Vidéoprotection : efficacité prouvée



5 CAMÉRAS SUPPLÉMENTAIRES
EN 2015

À ce jour, la ville ne dispose que de 4 caméras. Nous accusons un retard très important par rapport aux communes voisines. Cette politique de prévention, impulsée et financée par Versailles Grand Parc, n'a malheureusement pas été soutenue dans le passé !

Philippe Benassaya, vice-président de Versailles Grand Parc, a été désigné pour développer la vidéoprotection sur l'agglomération. D'ici

2015, 5 nouvelles caméras seront installées.

Une Police Municipale à budget maîtrisé

Même si la municipalité se donne les moyens de créer une police locale performante, elle le fait en maîtrisant son budget. Au total, la création de ce nouveau service sécurité ne coûtera à la ville que 50 000 € en 2014. Pour le moment, le poste ne sera ouvert qu'en journée et uniquement la semaine. Nous communiquerons avant la fin de l'année toutes les informations nécessaires pour la contacter.

Stationnement et sécurité routière

La ville souhaite conserver le système préventif actuellement en place en matière de stationnement (2 avertissements avant la première contravention). La priorité sera systématiquement donnée aux piétons pour que leur circulation en ville soit possible et sécurisée pour tous (passage de poussettes, Personnes à Mobilité Réduite).

Avec l'arrivée de la Police Municipale, la ville pourra agir directement ou en lien avec la Police Nationale pour effectuer des contrôles routiers. De nouveaux radars pédagogiques seront installés en ville car ils incitent les automobilistes à ralentir de manière significative. Des aménagements seront planifiés chaque année en fonction des budgets pour sécuriser la circulation, notamment aux abords des écoles.

Sécuriser est une priorité

Aujourd'hui, 3 ASVP assurent la surveillance des écoles. L'équipe municipale est consciente que ces effectifs sont insuffisants pour garantir la sécurité des enfants sur l'ensemble des écoles. Une réflexion est menée pour renforcer ce dispositif, notamment en

LES MISSIONS DE LA POLICE MUNICIPALE

Îlotage auprès des habitants et commerçants pour renseigner, écouter, assister les personnes vulnérables et prévenir les incivilités, la petite délinquance et les cambriolages

Surveillance des bâtiments communaux et de la voie publique

Sécurisation des manifestations et cérémonies publiques

Application des arrêtés municipaux et de l'Opération tranquillité vacances en coopération avec la Police Nationale

Intervention en soutien de la Police Nationale

Gestion des animaux dangereux et objets trouvés

1 Brigadier-chef
3 ASVP (Agents de Sécurité de la Voie Publique)
2 à 3 Policiers municipaux,
 à moyen terme
1 Agent d'accueil

faisant appel à des bénévoles sur les créneaux horaires d'ouverture et de fermeture. Les services municipaux vérifient actuellement la faisabilité légale d'une telle mesure qui pourrait améliorer significativement notre action sans peser sur le budget de la ville. La Police Municipale de Bois d'Arcy deviendra donc très prochainement un nouveau service de proximité pour améliorer la tranquillité des habitants. Écoute et disponibilité seront les maîtres mots de son action. En travaillant main dans la main avec la Police Nationale, elle permettra de renforcer la sécurité de tous.



UNE POLICE DE PROXIMITÉ COMME DANS LES VILLES DU CANTON



Rencontre avec Siegfried HULLOT, commissaire de la circonscription

Organe majeur de la politique de sécurité des biens et des personnes sur le territoire, le commissariat de Fontenay a autorité sur sa commune mais également sur celles de Saint-Cyr-l'École et de Bois d'Arcy. Avec 60 agents sous sa responsabilité, il assure différentes missions (accueil du public, surveillance de la voie publique, traitement judiciaire, prévention, police technique et scientifique...). «Nous échangeons beaucoup avec nos partenaires locaux, notamment avec les polices municipales car leurs agents voient des choses que nous ne voyons pas forcément», précise le

commissaire. «Je rencontre les maires des communes tous les mois pour leur présenter les chiffres liés à l'évolution de la délinquance. Bois d'Arcy est la seule à ne pas disposer d'une police municipale. Saint-Cyr, Fontenay, Villepreux, les Clayes, Plaisir et Montigny disposent déjà d'une police locale performante. Aussi, quand j'ai rencontré le nouveau Maire, Philippe Benassaya, et qu'il m'a annoncé qu'il allait mettre en place une Police Municipale, je ne vous cache pas que j'ai été ravi de cette décision. Ensemble nous allons conjuguer nos forces pour une plus grande efficacité sur le terrain. Nous allons travailler main dans la main pour le bien-être des habitants. Notre Police Nationale ne peut à elle seule garantir la même efficacité que lorsqu'elle est couplée avec une police de proximité. Nous serons complémentaires», ajoute-t-il. «Je reste persuadé que la visibilité des policiers sur le terrain et leur connaissance du territoire fera reculer la délinquance, c'est une certitude», conclut-il.

EXTRAITS DE L'ÉVOLUTION DE LA DÉLINQUANCE ET DE L'ACTIVITÉ JUDICIAIRE À BOIS D'ARCY ENTRE 2013 ET 2014

Atteintes à l'intégrité physique : **+ 40,74 %**

Infractions relevées par l'action des services : **+ 72,09 %**

Vols avec effractions : **+ 20%**

Infractions liées aux stupéfiants : **+ 62,86 %**

L'atteinte aux biens et les vols de voitures sont en très légère régression mais restent malheureusement élevés.

Les vols de deux roues sont en nette diminution.

■ ■ ■ FÉLICITATIONS

Le Lieutenant Richard Ciok prend sa retraite

Après notamment 7 années de bons et loyaux services à la tête du centre de secours de Bois d'Arcy, le lieutenant Richard Ciok va profiter de sa famille.

Connu et reconnu de tous ses collègues yvelinois, Richard Ciok a réalisé presque toute sa carrière de pompiers dans le département. Nommé sapeur-pompier professionnel à Versailles, en 1978, il est devenu un leader opérationnel. Il a eu la mission, en 2007, de fusionner les deux centres de secours de Bois d'Arcy et Saint-Cyr. Ce lieu de vie et de travail s'est, sous son impulsion, professionnalisé, tout en conservant un esprit très local. Ce grand sportif qui a notamment fait le marathon de New York en 1991, va profiter d'une retraite méritée en famille. Toute l'équipe municipale le remercie pour ses années de dévouement et lui souhaite une bonne retraite.



LE LIEUTENANT RICHARD CIOK (AU CENTRE, EN UNIFORME)

■ ■ ■ ENTREPRISE

L'informatique pour les seniors

Jean-Dominique Paris a fondé i-seniors pour mettre l'informatique à la portée de tous. Auto-entrepreneur, il propose des cours individuels ou collectifs, notamment à destination des Seniors.



JEAN-DOMINIQUE PARIS

I-seniors est une jeune société qui souhaite présenter l'informatique sous un nouveau jour. Son credo : utiliser la métaphore pour vous faire comprendre ce que vous n'avez jamais appris ni compris. Jean-Dominique Paris propose ainsi des cours d'informatique en direction des Seniors, par petits groupes ou à domicile.

■ I-seniors - Port. : 06 65 55 19 63 - Courriel : contact@i-seniors.fr - Site : www.i-seniors.fr ■

■ ■ ■ COMMERCE

Leclerc Drive embauche à Bois d'Arcy

À partir de cet été, vous pourrez faire vos courses en ligne sur www.leclercdrive.fr et récupérer votre commande à la Croix-Bonnet. L'ouverture du Leclerc Drive de Bois d'Arcy est programmée pour début août.



Après des mois de préparation et de travaux, le Leclerc Drive va ouvrir ses portes cet été. Grâce à l'initiative de la municipalité et plus particulièrement de Jean-Philippe Luce, Adjoint en charge du Développement économique, plusieurs candidatures d'Arcisiens ont été transmises à la direction du centre E.Leclerc de Bois d'Arcy. Avec une vingtaine d'embauches prévue dès l'ouverture, cette action permettra à des Arcisiens, en fonction de la sélection des dirigeants de l'hypermarché, de renouer avec l'emploi.

■ Leclerc Drive - Avenue Georges-Méliès - www.leclercdrive.fr puis indiquer Bois d'Arcy - Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 20h. ■

■ ■ ■ ENTREPRISE

Mimesis Events organise tous vos événements

Une jeune entreprise arcisienne dynamique organise des événements pour les particuliers comme pour les professionnels.

Arcisienne de longue date, Aurélie s'est associée avec sa collègue Nadège. Le duo a décidé de se lancer dans l'organisation d'événements pour les entreprises comme pour les particuliers. Avec leur entreprise Mimesis Events, créée en avril dernier, elles scénarisent vos projets (mariage, baptême, anniversaire, séminaire professionnel, fête de fin d'année d'entreprise, etc.) pour les rendre uniques.

■ Mimesis Events - Port. : 06 60 88 44 49 - Courriel : contact@mimesis-events.com - Site : www.mimesis-events.com ■



AURÉLIE ET NADÈGE

■ ■ ■ ENTREPRISE

Un électricien branché

Yasin Guney vous propose ses services en électricité générale.



YASIN GUNEY

Yasin Guney est un jeune entrepreneur de 27 ans. Après dix ans d'expérience dans diverses entreprises d'électricité en Île-de-France, il a décidé de proposer ses propres services aux entreprises et aux particuliers. Sa société, Guneylec, réalise tous types de travaux d'électricité. Il s'occupe notamment d'installation de prises pour recharger les véhicules électriques et peut rendre votre habitation intelligente grâce à la domotique.

■ Guneylec - Port. : 06 65 36 81 25 - Courriel : contact@guneylec.fr
Du lundi au samedi de 7h30 à 19h30. ■

■ ■ ■ COMMERCE

Un institut pour embellir

Un nouvel institut de beauté, Les embellies de Sabine, vient de voir le jour en juin à la Petite Tremblaye.



SABINE ALBERGE

Sabine Alberge est esthéticienne depuis 7 ans et dispose d'une longue expérience dans le domaine des instituts et spas. Elle a ouvert Les embellies de Sabine, petit cocon de bien-être, au centre commercial de la Petite Tremblaye. Elle mise sa réussite sur l'écoute chaleureuse et son professionnalisme.

■ Les embellies de Sabine - CC de la Petite Tremblaye - 3 rue Maurice Ravel - Port : 06 61 76 91 52 - Ouvert lundi et mercredi de 9h à 13h. Mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 18h30 (18h le samedi). ■



CLUB DES ENTREPRENEURS : UNE PREMIÈRE À BOIS D'ARCY POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

À l'occasion des deux ans du Club des entrepreneurs de la Plaine de Versailles, Bois d'Arcy a rejoint les villes et acteurs économiques de Saint-Cyr-l'Ecole, Bailly, Fontenay-le-Fleury et Noisy-le-Roi. L'objectif : redonner « une importance capitale à l'entreprise à Bois d'Arcy ». La réunion s'est déroulée à la Ferme de la Tremblaye où une quarantaine d'entrepreneurs et d'élus ont pu se rencontrer, échanger sur leurs expériences et croiser leurs réseaux. Dans le même esprit, une réunion sera organisée à la rentrée par la Ville pour fédérer les commerces et entreprises arcisiennes.



■ ■ ■ FÉLICITATIONS

Bravo aux sportifs arcisiens !

Cette saison 2013-2014 a été marquée par de nombreuses réussites sportives. En association avec les clubs, la Ville vous donne rendez-vous le dimanche 7 septembre pour la 1^{ère} édition de la Fête du Sport !

La municipalité tient à remercier et à féliciter l'ensemble du tissu associatif sportif pour son dynamisme et sa performance, et notamment :

Handball de Bois d'Arcy



L'ÉQUIPE SÉNIOR MASCULINE EST CHAMPIONNE DES YVELINES EN EXCELLENCE DÉPARTEMENTALE (16 VICTOIRES, 4 NULS ET 2 DÉFAITES). ELLE ACCÈDE AINSI AU NIVEAU PRÉ-RÉGIONAL

Volley-ball de Bois d'Arcy



L'ÉQUIPE SÉNIOR FÉMININE TERMINE 6^e AU CHAMPIONNAT RÉGIONAL 1 ET SE MAINTIENT À CE NIVEAU POUR 2014-2015.

ASBA Tennis de Table



APRÈS UN PARCOURS SANS FAUTE DE 7 VICTOIRES POUR 7 MATCHES EN POULE PRÉ-RÉGIONALE, L'ÉQUIPE 1 MONTE EN RÉGIONALE 3.

ASBA Tir à l'Arc



L'ÉQUIPE DE TIR NATURE, COMPOSÉE DEYVAN LABARRE, HERVÉ BRETEAU, FRANÇOIS POPRAWA ET DIDIER NAULOT (CAPITAINE), TERMINE À LA 2^e PLACE EN DIVISION RÉGIONALE ÎLE-DE-FRANCE ET S'EST QUALIFIÉE POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE (CLASSEMENT : 28^e SUR 42).

Arts Martiaux de Bois d'Arcy



LE SAMEDI 31 MAI, NICOLAS MÆGLIN (À GAUCHE) ET ÉVAN BOURASSEAU ONT REMPORTÉ LA 1^{ère} PLACE DES KATAS ÎLE-DE-FRANCE MINIMES.

Tennis Club de Bois d'Arcy



L'ÉQUIPE FEMMES REVIENT EN DIVISION NATIONALE ET PARTICIPERA DONC AU CHAMPIONNAT DE FRANCE LA SAISON PROCHAINE.

■ ■ ■ PARTENARIAT AVEC LE PSG

Stage exceptionnel à Clairefontaine



La ville s'associe au Conseil général des Yvelines et à la Fondation Paris Saint-Germain pour offrir la possibilité à 30 jeunes Arcisiens de participer à un stage exceptionnel du 21 au 25 juillet, à un tarif attractif.



THÉO, HEUREUX INSCRIT AU STAGE DE FOOTBALL

Dans un cadre privilégié, à Clairefontaine, les enfants seront encadrés par des professionnels pour parfaire leur technique et vivre une semaine en pension complète dans le lieu de résidence de l'Équipe de France de football.

Durant cette semaine, les enfants s'adonneront à des séances d'entraînements, des tournois, des activités ludiques, des visites et des sorties sportives. Un stage unique qui laissera de beaux souvenirs dans les esprits...



**ENSEMBLE, FÊTONS LE SPORT
À BOIS D'ARCY !
DIMANCHE 7 SEPTEMBRE**

L'Office Municipal des Sports, en partenariat avec la Ville et plusieurs associations sportives communales, vous donne rendez-vous le dimanche 7 septembre pour fêter le sport ! Au programme : une journée ludique, familiale et sportive, bien sûr, pour découvrir les nombreuses activités sportives proposées sur la commune. Un rendez-vous qui, espérons-le, encouragera les jeunes à pratiquer une activité physique par la suite. Nous vous attendons donc nombreux le dimanche 7 septembre, de 10h à 16h, au complexe sportif Jean-Moulin ! Le programme détaillé sera disponible en août.

VIVA O FUTEBOL !*

À l'heure où le monde vit au rythme des derniers matches de la Coupe du Monde de Football au Brésil, nos joueurs locaux s'apprentent à partir en repos après une belle saison 2013-2014. En cette fin d'année sportive, les résultats sont encourageants pour les saisons à venir.

Une implication sans faille

Entraîneurs, dirigeants et joueurs sont les maillons forts pour pérenniser le club qui anime (matches, tournois et fête du club) depuis de nombreuses années les terrains du stade Jean-Moulin.

Mention particulière

Bravo à l'équipe des U17-1 qui termine 1^{ère} du championnat et évoluera en 2^e division pour la nouvelle saison.

Les U15 victorieux

Samedi 21 juin, l'ASBA Football a organisé un tournoi marqué par la victoire des U15. En prévision du séjour des U17 à Mûcheln, ville jumelée avec Bois d'Arcy, les 5 et 6 juillet, des mamans de joueurs ont récolté des fonds grâce à la vente de confiseries et de crêpes maison.

**Vive le football!*



LES U17-1 1^{er} DU CHAMPIONNAT



VICTOIRE DES JEUNES DE BOIS D'ARCY (CATÉGORIE U15) LORS DU TOURNOI ORGANISÉ PAR L'ASBA FOOTBALL. BRAVO !



ALLEZ LES BLEUS !

Retransmission de matches de la Coupe du Monde sur écran géant : plus de 1 000 supporters de l'Équipe de France sont venus encourager les Bleus lors de la phase de poule, les huitièmes et les quarts, à l'Abri-Blues !



■ ■ ■ SAISON CULTURELLE 2014-2015

Une 5^e saison pleine d'émotions à la Grange

Alors que le rideau vient juste de se refermer, les équipes culturelles ont déjà préparé la saison 2014-15 riche en émotions tant dans le domaine du théâtre, que de la chanson ou de l'humour. Petit aperçu en attendant son lancement, entre continuité et nouveauté.

© Théâtre de l'Esquisse



© Mulligan Vocal



© Maxime Stange



© Andréï Rau



Cette année encore, La Grange de la Tremblaye vous propose dès septembre une programmation riche en émotions, avec des artistes de tous horizons.

Parmi les grands rendez-vous, vous retrouverez notamment les mélodies d'Élodie Frégé et de Luce accompagnée de Mathieu Boggaerts, ainsi que l'humour de François-Xavier Demaison et des Françaises.

Le théâtre de la Grange vous proposera également de (re) découvrir les grands auteurs du théâtre avec «Les fourberies de Scapin» de Molière et «L'Exercice de style» de Raymond Queneau.

Parmi les moments incontournables, vous retrouverez les traditionnelles «Boîte à Zik» programmées le jeudi soir au Bar de la Grange : Trénet Manouche, Mulligan Vocal (jazz), Vent d'ouest Klezmer Band, des musiques colorées invitant au voyage.

Le jeune public ne sera pas en reste. Contes, musique et clowns accueilleront les enfants de tous âges avec des spectacles aux noms évocateurs, tels que Cœur de chiffon, Puzzle ou encore Carapace. Différentes formules d'abonnement sont également proposées et la billetterie vous accueillera à partir du mercredi 3 septembre, pour une ouverture de saison le samedi 27 septembre. Programmation complète disponible fin août sur www.boisdarcy.fr et dans vos boîtes aux lettres.

■ ■ ■ CINÉMA

La programmation redémarre le 17 septembre

Le Cinéma de la Grange vous propose dès septembre des films récents pour tous les publics.

Alors que le festival de cinéma Mémoire des Toiles touche à peine à sa fin, le Cinéma de la Grange vous donne d'ores et déjà rendez-vous en septembre pour la reprise de sa programmation régulière. Grâce à son projecteur numérique 4K (ultra haute définition), la salle de la Grange vous propose une sélection de films récents tout public et jeune public, dans des conditions de confort optimales. Les tarifs restent inchangés : billets de 4 à 6 € et carte d'abonnement 10 places à 40 €.

Réouverture le mercredi 17 septembre.

Plus d'informations dans le journal de rentrée et sur www.boisdarcy.fr.



INSCRIPTIONS SALON DE LA SAINT-GILLES

Le traditionnel salon de la Saint-Gilles aura lieu cette année du samedi 13 au vendredi 19 septembre. Pour les personnes exerçant une discipline artistique tels que la peinture, le dessin, la photo, la poterie ou encore la sculpture, un formulaire d'inscription vous permettant d'exposer vos œuvres au salon est disponible dès à présent. Vous trouverez le formulaire au service Événementiel (Ferme de la Tremblaye) ou bien sur le site www.boisdarcy.fr.

La demande d'inscription doit être signée avant le 20 juillet (sous condition du règlement).

Service Événementiel - Tél. : 01 30 07 36 90 / evenementiel@boisdarcy.fr



COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945
8/05/2014



**PRÉSENTATION DU NOUVEAU DRAPEAU
DE LA SECTION UNC DE BOIS D'ARCY**
15/05/2014



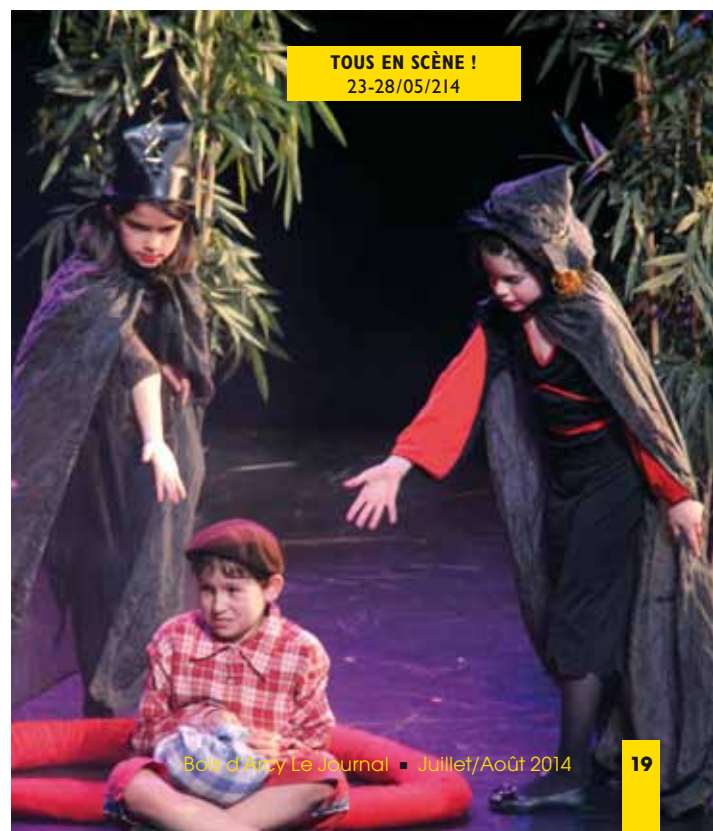
PIQUE-NIQUE DES JARDINS FAMILIAUX
17/05/2014



**SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE
"PETITES BÊTES, GROSSES BÊTES"**
19-23/05/2014



FÊTE DES PARENTS
24/05/2014



TOUS EN SCÈNE !
23-28/05/2014



ARRIVÉE DES CYCLISTES ALLEMANDS DE MÜCHELN
13/06/2014



FÊTE DE LA CAISSE DES ÉCOLES
13/06/2014



CROSS DES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES
6/06/2014



FÊTE DES CENTRES DE LOISIRS
14/06/2014



GRAND MARCHÉ ARCISIEN
15/06/2014



OLYMPIADES DE LA SECTION INITIATION
AUX SPORTS DE LA JEUNESSE ARCISIENNE
18/06/2014



FÊTE DE LA MUSIQUE
21/06/2014



VISITE DU SÉNAT PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES
21/06/2014



VISITE DE LA DÉCHÈTERIE INTERCOMMUNALE
PAR DES CM2 DE L'ÉCOLE VIGÉE-LEBRUN
19/06/2014

Retrouvez
les diaporamas
complets de ces
événements et
bien d'autres
reportages photos
sur www.boisdarcy.fr



SOIRÉE D'OUVERTURE DU 13^e FESTIVAL DE CINÉMA
MÉMOIRE DES TOILES, DE L'ÉCRIT À L'ÉCRAN
27/06/2014



BAL DU BREVET
27/06/2014



CLÔTURE DU PROGRAMME DE COACHING SPORTIF CITOYEN
30/06/2014

■ ■ ■ SENIORS

Prévention canicule 2014

Si vous connaissez une personne âgée de plus de 65 ans (ou âgée de plus de 60 ans reconnue inapte au travail ou une personne handicapée) qui vous paraît être vulnérable en cas de canicule cet été (niveau orange de Météo France), proposez lui de s'inscrire sur le registre nominatif du CCAS, ou inscrivez la vous même par téléphone au 01 30 45 84 04. Ce geste de solidarité lui permettra d'être identifiée et connue sur sa commune en cas de déclenchement du plan canicule par les services de la Préfecture.

Opération Tranquillité Seniors

Une action de sensibilisation des personnes âgées à leur sécurité à domicile est mise en place au niveau national. Le commissariat de Fontenay-le-Fleury vous propose de vous inscrire sur un registre dit de sécurité en téléphonant au 01 30 14 63 30. Ainsi, si vous vous sentez menacé ou vulnérable, cette inscription permettra aux fonctionnaires de police de venir à votre domicile pour vous prodiguer de nombreux conseils de prévention.

**Dispositif Yvelines Étudiants Seniors (YES)**

Des visites de convivialité sont proposées, durant l'été, au domicile des personnes âgées qui souffrent d'un grand isolement. Ce dispositif, mis gracieusement en place par le Conseil général des Yvelines, permet à des étudiants de partager avec les personnes concernées, conversations, jeux de société, promenades, courses, démarches. Si vous êtes intéressé(e), il suffit de contacter le CCAS au 01 30 45 84 01.

Bien vieillir à domicile avec Yvelines Écoute Assistance

Dans le cadre de sa politique en faveur du maintien à domicile des personnes âgées et des adultes handicapés, le Département des Yvelines organise un dispositif de téléassistance, Yvelines Écoute Assistance, pour améliorer les conditions de vie quotidienne et de sécurité, ainsi que pour concourir à la lutte contre l'isolement. Le système d'abonnement s'appuie sur un terminal de téléassistance installé à domicile, muni d'un émetteur portatif. Plus d'informations auprès du Conseil général des Yvelines (Service Vie sociale à domicile - Téléassistance) au 01 39 07 74 83.

■ ■ ■ NOUVEAUX ARRIVANTS

Bienvenue !

Vous êtes nouveaux Arcisiens. Vous souhaitez mieux connaître votre ville et rencontrez l'équipe municipale ?

Vous êtes conviés à la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants, avec visite du territoire en car, organisée le samedi 20 septembre, en partenariat avec l'association Bois d'Arcy Accueil Loisirs. Inscriptions auprès du service Événementiel au 01 30 07 36 90 ou evenementiel@boisdarcy.fr jusqu'au 20 septembre.

■ ■ ■ SANTÉ

Pharmacies de garde

Dimanches et jours fériés : appelez le commissariat de police de Fontenay-le-Fleury au 01 30 14 63 30 qui vous donnera les coordonnées d'une pharmacie de garde.

Osthéopathe

Mme GOEPFERT, Osthéopathe D.O., allée des Jonquilles, est désormais joignable au 06 82 00 99 42.

■ ■ ■ HORAIRES D'ÉTÉ

La Poste prend ses quartiers d'été

Le bureau de poste de Bois d'Arcy, situé 2 rue Alexandre Turpault, modifie ses horaires d'ouverture pour la période estivale du 4 au 30 août :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, et le samedi de 9h à 12h.

■ ■ ■ SCOLAIRE

Rentrée scolaire

La rentrée des classes aura lieu **le mardi 2 septembre 2014** dans les écoles maternelles et élémentaires.



■ ■ ■ OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Des policiers pour surveiller votre domicile ou votre commerce

Si vous vous absentez pour une période prolongée, les services de police ou de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes. Avant votre départ, il suffit de remplir un formulaire téléchargeable sur www.interieur.gouv.fr et de le déposer en personne auprès du commissariat de police de Fontenay-le-Fleury afin de vous inscrire à l'opération tranquillité vacances.

■ Commissariat de Fontenay - 3 avenue Jean Lurçat - 01 30 14 63 30 ou 01 30 14 63 71. ■



NAISSANCES 2014

18 mars **Lucas BORDIER**
21 mars **Mathis BODINEAU**



Louna CHEN
20 mars 2014



Tom AVRIN
26 mai 2014



Lucas DEMASSIET
1^{er} juin 2014

Si vous souhaitez faire paraître une photo lors des déclarations de naissance, contactez la Direction de la Communication 01 30 45 86 83 / communication@boisdarcy.fr

MARIAGE 2014

12 avril **Hector RODRIGUEZ ALVAREZ & Mirtha ROMERO ALARCON**
10 mai **Yoan SOLBÈS & Alexandra THUBIN**
14 juin **Patrick BOUCHAUD & Sylvie BOYARD-LEXA**
21 juin **Filipe MARTINS & Patricia FERNANDES**
Catherine GODARD & Caroline HERBEZ
Stève LEMARÉCHAL & Anne-Christelle PILON
Frédéric DUCROCQ & Stéphanie BOSTON

DÉCÈS 2014

17 février **Mohamed BOUJEZZA** (69 ans)
5 mai **Jeanne LERICHOME veuve MOUILLEAU** (95 ans)
7 mai **Georges GAUDICHE** (91 ans)
9 mai **Christian POIZAT** (71 ans)
12 mai **René FRANCK** (84 ans)
15 mai **Georgette RATOUIN veuve GUICHARD** (99 ans)
16 mai **Raymond POUGHEON** (70 ans)
28 mai **Serge BATCHOURINE** (87 ans)
30 mai **Michel GAUVRY** (65 ans)
14 juin **Sylvie DELCUSE épouse MÉNARD** (56 ans)
15 juin **Brigitte HOCHET épouse CHOISY** (53 ans)
18 juin **Aïcha BEN ABDELAZIZ veuve KHIER** (87 ans)
20 juin **Martine KOOB épouse VACELLIER** (63 ans)

COLLECTES JUILLET

JEUDI 3 JUILLET
Ramassage des encombrants
Les encombrants doivent être sortis la veille au soir du jour de collecte, dans la limite de 2m³ par foyer et par collecte.

JEUDIS 3, 10, 17, 24 & 31 JUILLET
Ramassage des déchets verts
Zones collectives

LUNDIS 7, 14, 21 & 28 JUILLET
Ramassage des déchets verts
Zones pavillonnaires

COLLECTES AOÛT

JEUDI 7 AOÛT
Ramassage des encombrants
Les encombrants doivent être sortis la veille au soir du jour de collecte, dans la limite de 2m³ par foyer et par collecte.

JEUDI 7, 14, 21 & 28 AOÛT
Ramassage des déchets verts
Zones collectives

LUNDI 4, 11, 18 & 25 AOÛT
Ramassage des déchets verts
Zones pavillonnaires

www.versaillesgrandparc.fr

HORAIRES D'ÉTÉ

Hôtel de Ville
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h30
Fermeture les samedis du 5 juillet au 30 août inclus.

Médiathèque de la Tremblaye
Du mardi 8 juillet au samedi 30 août
Mardi et vendredi de 16h à 18h,
Mercredi de 14h à 18h,
Samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.
Fermeture du mardi 5 au samedi 16 août inclus.

FERMETURES DES SERVICES MUNICIPAUX

Services affaires générales & scolaire
Les permanences du samedi matin ne sont pas assurées du 5 juillet au 30 août inclus.

Service Animations Jeunesse
Du lundi 4 au vendredi 22 août inclus.

Service communication
Du lundi 4 au vendredi 15 août inclus.

La Grange de la Tremblaye
Du lundi 7 juillet au mardi 2 septembre inclus.

FERMETURES DES BOULANGERIES

Boulangerie « Au Pain d'Autrefois »
33 avenue Paul Vaillant Couturier.
Du mardi 29 juillet au mardi 19 août inclus.

Boulangerie Giraud
34 avenue Marcel Hirbec.
Du mercredi 6 au mercredi 27 août inclus.

Maitre Pierre
9 avenue Arletty.
Du vendredi 8 au dimanche 24 août inclus.

L'Épi de Bois d'Arcy
Rue Robespierre.
Ouvert tout l'été.

Petit Casino
1 rue Maurice Ravel.
Du vendredi 1er au dimanche 24 août inclus.

Centre commercial Lidl
Rue René Laënnec.
Ouvert tout l'été.

Centre commercial E. Leclerc
Avenue Jean-Jaurès.
Ouvert tout l'été.

NOUVEAU LIEU

Esplanade Dyf

Bal 13 Juillet

De 21h à 2h

Ferme de la Tremblaye - rue du Parc

En collaboration avec l'Amicale des Sapeurs pompiers de Bois d'Arcy. Soirée animée par le DJ Fabrice. En cas de mauvais temps, le bal sera transféré à la Salle des fêtes.

RETRANSMISSION
Finale Coupe du Monde
13 juillet à 21h
à l'Abri-blues

Écran géant

Renseignements : Hôtel de Ville au 01 30 45 83 83